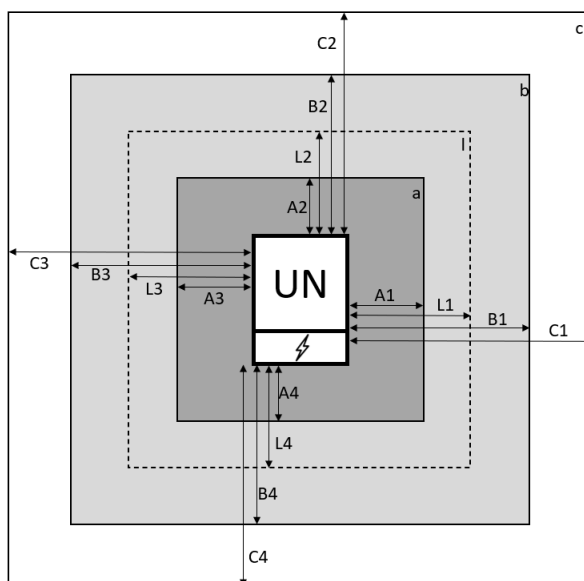


1.19 Espaces de sécurité, de respect et de positionnement



A	mm	500
B	mm	2500
C	mm	15000
L1 (*)	mm	1500
L2 (**)	mm	2000
L3 (*)	mm	1500
L4 (***)	mm	1500

(*)	En cas d'installation de plusieurs unités, l'espace minimum entre les batteries à ailettes doit être supérieur à 2 m.
(**)	Distance minimum pour le retrait du groupe de pompage et de son ballon tampon. Si l'accessoire n'est pas présent, la distance peut être réduite.
(***)	Distance minimale pour l'ouverture du tableau électrique.

Vérifier également ces distances en fonction des réglementations locales en vigueur si elles sont plus restrictives.

L'aire de service "I" doit être libre de tout obstacle pour permettre l'entretien courant et extraordinaire ainsi qu'une bonne circulation de l'air dans les serpentins.

Pour les exigences relatives aux zones de sécurité "a", "b" et "c", veuillez vous référer au chapitre "Installation" du présent document.

Remarque

L'espace situé au-dessus de l'unité doit être dégagé de tout obstacle. L'installation doit être conforme aux exigences de la norme EN 378.

Lors de l'installation de l'unité, tenir compte des remarques suivantes :

- L'espace fonctionnel minimal autorisé en hauteur entre le sommet de l'appareil et tout obstacle ne doit pas être inférieur à 3,5 m pour permettre une bonne circulation de l'air expulsé par les ventilateurs.
- Des parois réfléchissantes sans isolation acoustique situées à proximité de l'unité peuvent entraîner une augmentation du niveau de la pression sonore totale, relevée en un point à proximité de l'appareil, égale à 3 dB(A) pour chaque surface présente ;
- installer des plots anti-vibration sous l'unité pour éviter que les vibrations produites ne se transmettent à la structure du bâtiment ;
- au sommet des bâtiments, il est possible de prédisposer des châssis rigides pour supporter l'unité et transmettre son poids aux éléments porteurs du bâtiment ;
- effectuer le raccordement hydraulique de l'unité avec des joints élastiques ; en outre, des structures rigides devront soutenir solidement les tuyaux. Isoler les tuyaux qui traversent les murs ou les parois à l'aide de manchons élastiques.

Si après l'installation et la mise en marche de l'unité, des vibrations structurelles du bâtiment provoquaient des résonances susceptibles de produire du bruit dans certaines parties de ce dernier, contacter un technicien spécialisé en acoustique pour résoudre ce problème.